

DROITS DES BAUX COMMERCIAUX : POINTS D'ACTUALITÉ

POUR QUI ?

Gestionnaires locatif (professionnels)
Experts

OBJECTIFS

Aborder les principaux mécanismes du bail commercial en 2023

Préciser les contours de la loi PINEL et prendre connaissance des dernières jurisprudences

PROGRAMME

- Propos introductif sur le cadre juridique du bail commercial
- La clef de répartition des travaux entre bailleur et preneur : point sur la jurisprudence postérieure à la loi PINEL ; Ravalements de façades, accessibilité PMR, mise aux normes électricité, étanchéité, la contrainte énergétique des bâtiments.
- Sort du bail dans les procédures collectives : Les réflexes à avoir dans le cadre d'une sauvegarde, d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire.
- Conseils pour s'exonérer des dispositifs contraignants pour le bailleur : dispositifs dérogatoires à la loi PINEL en faveur du bailleur
- Motifs et procédures de déplafonnement des loyers.
- L'indemnité d'éviction (lors du refus de renouvellement du bail par le bailleur).

Attestation de formation continue remise en fin de formation

INTERVENANT

Maitre Cédric LENUZZA : Avocat, Intervenant sur le module Baux commerciaux au sein de l'ICH du Cnam Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour plus d'informations : ara_handi@lecnam.net

Informations pratiques :

DATES

Vendredi 2 juin 2023 (7 h)

MODALITÉ

Formation inter-entreprise
Présentiel

LIEU

Cnam des Alpes
34 avenue de l'Europe
Bat le Trident - 4ème étage
38100 Grenoble

PRIX

800 euros H.T.
non assujetti à la TVA
Déjeuner inclus